

TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i>	7
<i>Les sigles</i>	9
<i>Introduction</i>	11
<i>Chapitre I</i>	
Un dispositif : le traitement rapide des affaires pénales	33
Le circuit rapide du traitement des affaires pénales en France : l'exemple paradigmatique de l'accélération judiciaire	33
<i>Les dispositifs techniques de l'accélération et le management</i>	37
La première décision sur la suite à donner aux affaires : l'accélération entretenue par le parquet	38
Les alternatives au procès – un vecteur de l'accélération	42
Comparution immédiate et COPJ : tensions entre parquet et siège sur la question du temps	47
La question des barèmes	50
<i>Les effets indésirables de l'accélération</i>	52
Massification et évaluation du travail : la pression des indicateurs	53
Un manque de temps pour la réflexion ?	56
Des temps irréductibles, les problèmes concrets qui recréent du délai ...	58
<i>Des variations sur l'accélération</i>	63
Francilienne, l'industrialisation assumée	63
Ouestville, l'accélération, objet de compétition entre acteurs	64
Le tribunal de grande instance de Vildeste : quand trop n'est pas assez ! ...	70
En Belgique : une accélération raisonnée ?	73
<i>Les poursuites correctionnelles :</i> <i>un éventail de possibilités de plus en plus large</i>	73
Les services de police : des zones de compétences autonomes... ou presque	74
Sanctions administratives	76
Du côté du parquet : les modalités des poursuites judiciaires en matière pénale	77

<i>Le refus d'une trop grande accélération, le cas de la convocation par procès-verbal</i>	80
La réactivation d'une procédure rapide	80
La convocation par PV vue d'en bas	82
<i>Des changements qui raccourcissent le processus de traitement pénal</i>	87
Des magistrats du siège en « résistance »	87
Dé-correctionnalisation et poursuites alternatives comme sources d'accélération	87
Une comparaison qui montre que l'accélération n'a rien d'une vague uniforme	90

Chapitre II

Le contentieux du divorce : accélération et privatisation	93
La réforme du divorce en Belgique : la rapidité recherchée	95
<i>La suppression du débat sur la « faute »</i>	95
<i>La simplification et l'accélération de la procédure</i>	96
<i>La reconnaissance d'un véritable droit au divorce</i>	97
« Humanisation », simplification et accélération – <i>rappel de la procédure</i>	97
<i>L'afflux du contentieux et sa gestion</i>	100
<i>La mécanisation du prononcé du divorce à l'audience d'introduction</i>	101
<i>Le divorce « contentieux », vestige de la procédure passée</i>	103
<i>Un divorce prononcé, mais pas organisé</i>	105
<i>La désynchronisation des éléments du divorce</i>	107
Le divorce devant les juridictions françaises : accélération et appel à l'autorégulation	108
<i>L'accélération, réponse à la gestion d'un contentieux de masse</i>	110
Se motiver soi-même et s'organiser pour assurer une réponse judiciaire rapide	111
Pousser les parties à s'autoréguler pour gagner du temps	115
Encadrer les avocats : fixer des délais, les faire respecter	121
<i>Différentes configurations de l'organisation du temps judiciaire du divorce</i> ...	126
Vildeste – le cercle vertueux de l'accélération	126
Francilienne : l'accélération à grande échelle	128
Ouestville : combattre le cercle vicieux du cumul des retards	130
<i>L'audience du JAF : la privatisation au secours de la routinisation</i>	134
La routinisation de l'audience	134
Quel sens donner au traitement « expéditif » du divorce à l'audience? ...	140
Un divorce partout accéléré	144

Chapitre III

Les assises : la résistance à l'accélération ?	149
Les assises en France : une institution préservée mais « grignotée »	150
<i>Limiter les ouvertures d'information</i>	151
<i>La correctionnalisation : un évitement massif des assises</i>	153
<i>Une critique des assises qui peut s'interpréter de diverses manières</i>	156
<i>L'audiencement des assises et la dépendance vis-à-vis de l'instruction</i>	160
<i>Le formatage des audiences d'assises</i>	162
Les assises en Belgique : le changement dans la continuité	165
<i>Éléments de contexte</i>	166
<i>À partir des années 2000, un train de réformes pour moderniser l'institution</i>	167
<i>Constat du « crime » et instruction</i>	168
Qualification du crime et premières décisions d'expertise	169
L'instruction du dossier	170
Un juge d'instruction sous pression qui subit le temps des autres acteurs	174
<i>La décision de renvoi devant la cour d'assises et la planification du procès</i> ...	176
Préparer le réquisitoire devant la chambre du conseil	176
Préparer le réquisitoire devant la chambre des mises en accusation	177
Planifier le procès	177
<i>Le procès</i>	179
L'audience préliminaire	179
L'audience de composition du jury	180
L'audience « sur le fond »	182
Les assises, vitrine du temps judiciaire idéal ?	187
<i>Conclusion : La justice et l'accélération du temps judiciaire</i>	191
<i>Annexe : Guide d'entretien</i>	205
<i>Bibliographie</i>	209